

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2021/06/03/2021042075/justel>

Dossier numéro : 2021-06-03/11

Titre

3 JUIN 2021. - Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant approbation du règlement d'ordre intérieur du Comité de suivi du Plan Droits des Femmes visé à l'article 8 du décret du 7 janvier 2016 relatif à l'intégration de la dimension de genre dans l'ensemble des politiques de la Communauté française

Source : COMMUNAUTE FRANCAISE

Publication : Moniteur belge du 14-06-2021 page : 61812

Entrée en vigueur : 14-06-2021

Table des matières

Art. 1-2, N

Texte

Article [1er](#). Le règlement d'ordre intérieur du Comité de suivi du plan Droits des femmes, ci annexé, est approuvé.

[Art. 2](#). Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa publication au Moniteur belge.

[Art.](#) N.Règlement d'ordre intérieur du Comité de suivi du Plan Droits des Femmes
(NOTE : pour le règlement d'ordre intérieur voir 2021-06-03/12)